

## LES STRATÉGIES GAGNANTES DE PROTECTION : DE L'IDÉE À LA VALORISATION CONTRACTUELLE

### ANALYSE

# LES STRATÉGIES GAGNANTES DE PROTECTION : DE L'IDÉE À LA VALORISATION CONTRACTUELLE

L'HISTOIRE DE L'AÉRONAUTIQUE REGORGE D'INVENTIONS LOUFOQUES OU GÉNIALES, DE RÉCITS D'INVENTEURS CASSE-COU, MAIS AUSSI DE PETITES ET DE GRANDES PROUESSES TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES QUI ONT RÉVOLUTIONNÉ LA MANIÈRE DE CIRCULER AUJOURD'HUI DANS LE MONDE.

**L**es brevets ont joué un rôle important dans la mise au point de ces innovations révolutionnaires que sont l'avion, les véhicules spatiaux ou plus récemment les drones. En effet, face à une nouvelle invention, deux solutions s'offrent pour l'entreprise innovante : chercher à obtenir une protection et un monopole pour cette invention via un brevet ou garder cette invention secrète le plus longtemps possible. Comme le constate Vincent Huver, délégué général de La Place Stratégique qui accompagne de jeunes entreprises d'intérêt comme Delfox et Preligens. Il existe, en particulier dans le domaine numérique et l'écosystème des jeunes pousses, une pensée dominante en France qu'il n'est pas nécessaire de déposer un brevet, et que compte en priorité la vitesse de déploiement de la technologie. C'est le fameux adage « *The winner takes it all !* »

Pour autant, nous recommandons à nos clients qui choisiraient cette voie du secret de toujours s'assurer à minima de conserver des preuves de création de cette invention, pour éviter d'être dépendant d'un potentiel brevet d'un concurrent déposé ultérieurement. On rappelle que le

monopole appartient au premier qui dépose la demande de brevet, pas au premier qui invente. Il existe plusieurs solutions pour cela : enveloppe Soleau, dépôt chez un huissier ou encore horodatage de documents technique via des services blockchain. Comme nous l'explique Alexandra Van Ty, de YesMyPatent, service numérisé de conseil en brevets : « Ces services d'horodatage blockchain comme ceux que nous avons développés avec la société BCdiploma permettent, pour quelques dizaines d'euros, de certifier la date et l'auteur d'une invention et de prouver la possession personnelle antérieure en cas de litige avec un concurrent. C'est une solution économique, accessible à tous, sans limite dans le temps et internationale. »

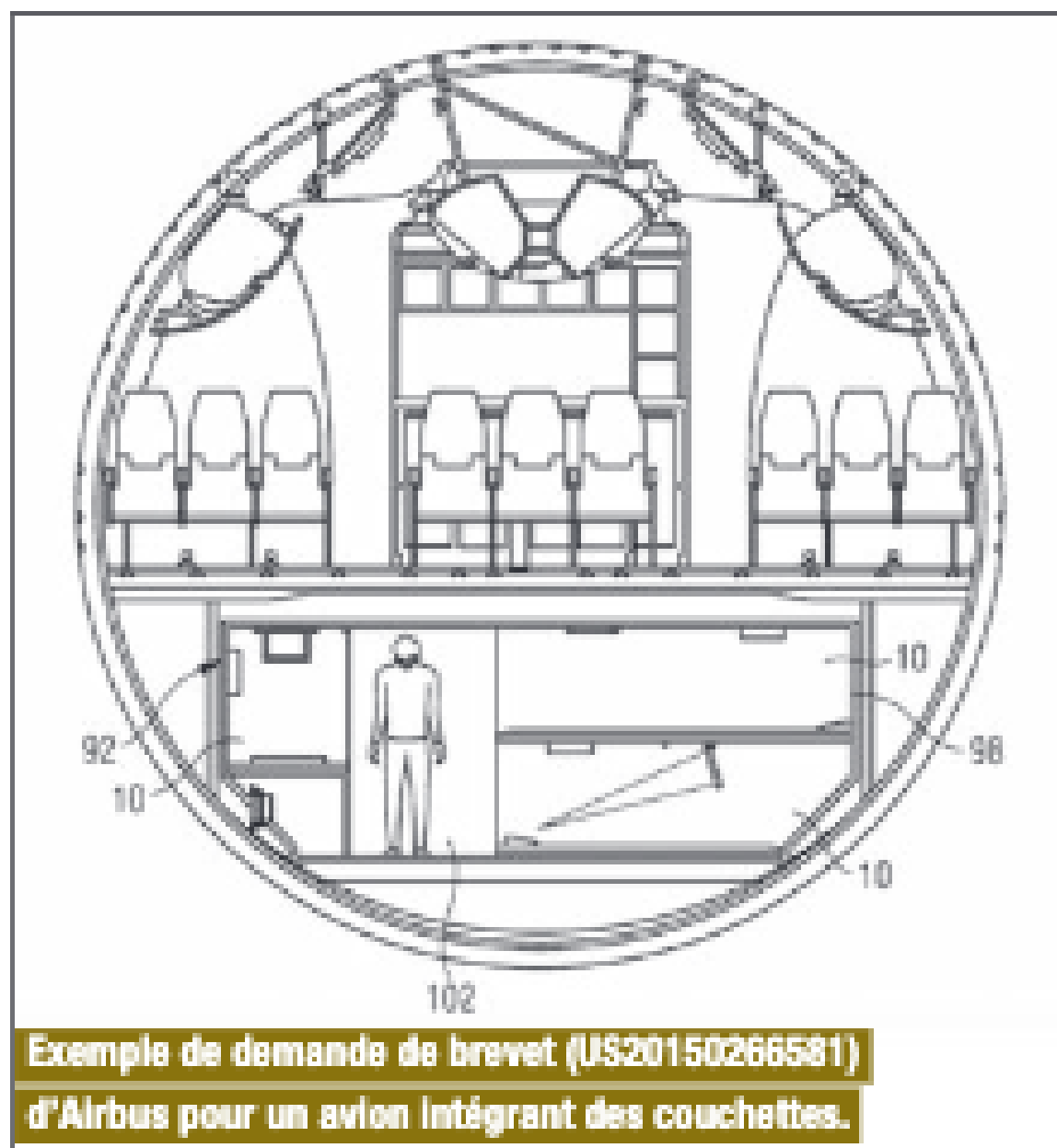
Attention alerte toutefois Vincent Huver, cette stratégie de secret associée à une vitesse de déploiement, qui est souvent efficace au début d'une aventure entrepreneuriale, peut s'avérer dangereuse sur du long terme, à la faveur d'un débauchage de salarié par un concurrent ou dans des domaines comme la deeptech. Une fois le secret éventé ou l'avance prise en R&D grignotée par la concurrence, difficile de se défendre. Nombre de jeunes pousses ont



Magali Touroude Pereira

ainsi disparu faute de portefeuille de brevets pour attaquer en contrefaçon des concurrents indéliçats ou convaincre des investisseurs de miser de gros tickets sur une technologie non protégée. Comme le confirme Didier Patry, directeur général de France Brevets : « Un exemple de situation critique où le dépôt de brevets a joué un rôle déterminant par

rapport au secret est l'acquisition de la société Autonomy par HP, en 2011, pour 11 Md\$. Deux ans après l'acquisition, les concepteurs du logiciel constituant l'actif essentiel de la société partaient pour créer une autre société, laissant supposer une volonté de réécrire le code pour monter une activité concurrente. Les brevets protégeant le logiciel ont empêché



une réplique des fonctions clés des actifs. »

Ainsi, lors de sa croissance, l'entreprise se trouvera à un moment ou un autre confrontée à la question des brevets : soit ceux de ses concurrents, qui peuvent entraver sa liberté d'exploitation, soit les siens pour assurer sa propre stratégie de protection ou de valorisation des inventions. L'analyse des demandes de brevets déposées par un concurrent, accessible librement sur Internet sur des bases de données comme Espacenet ou Google Patents, est une mine d'information, notamment sur la stratégie R&D d'une entreprise. Ce travail de veille ne doit pas être négligé dans la surveillance concurrentielle des acteurs d'un secteur.

Dans les années 2000-2010, les entreprises de l'aéronautique française comme Airbus ont été, comme dans d'autres secteurs, dans une logique d'augmenter leur portefeuille de brevets pour ne pas se laisser distancer par les entreprises américaines. En 2020, Airbus détenait environ 37 000 brevets couvrant un large éventail de technologies allant de carburants de synthèse

à des moteurs à propulsion électrique ou hybride, ou de nouveaux matériaux composites légers et fonctionnels comme le plastique renforcé de fibres de carbone (PRFC).

Un nombre important de brevets déposés a aussi l'intérêt de « cacher l'arbre (ou plus

exactement la pépîte technologique) dans la forêt (de brevets) », mais aussi parfois de semer de fausses pistes avec des brevets sur des inventions qui, en réalité, n'existent pas. Il existe ainsi des multitudes de brevets – parfois délivrés – sur des véhicules spatiaux dont on peut raisonnablement douter de l'existence, même à l'état de prototype !

Si la problématique de grands déposants de brevets comme Airbus ou Safran est de surveiller la qualité des brevets déposés et la pertinence de conserver les brevets en portefeuille (un brevet offre une protection de vingt ans après son dépôt avant de tomber dans le domaine public), le problème des TPE et PME est tout autre.

Si le coût d'un brevet en France est d'environ 5 000 euros (souvent inférieur à 3 000 euros avec les aides), le budget moyen pour obtenir un brevet avec une protection européenne et américaine est d'environ 50 000 euros ; pratiquement le double pour obtenir une protection également en Asie (Chine, Japon, Corée du Sud). Pas à la portée de toutes les bourses, même si de

nombreuses aides et subventions existent : Pass PI à l'INPI, subvention BPI, aides régionales, Crédit impôt recherche, Crédit impôt innovation...

« L'élaboration d'une stratégie de propriété intellectuelle – accompagnée d'une sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs – est apparue comme un enjeu fondamental de la société, dans son ambition de créer un nouveau marché avec une stratégie de conquête internationale, explique Arnaud Violland, directeur général de Safetyn, une start-up spécialisée dans une approche innovante des facteurs humains dans l'aviation et les secteurs à hauts niveaux de risques. Accompagnée par France Brevets et deux conseils en propriété industrielle dans cette démarche, les équipes de Safetyn ont, dès la création de la start-up il y a cinq ans, eu à cœur de sécuriser les investissements en R&D tout en anticipant de futures actions de concurrents, voire de contrefacteurs, sur ce marché nouvellement créé. De par son expérience antérieure dans de grands groupes industriels français et américains, le management de Safetyn a également pu être fortement

